



# MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Office National de la Santé de la Réproduction



## Notre vision

« Un Mali, où les besoins en santé sexuelle et reproductive des femmes, des adolescent(e)s et jeunes y compris les couches vulnérables sont pris en charge avec un accès à l'information et à une offre de service abordable et de qualité sur toute l'étendue du territoire national, dans le respect des droits humains »

# DOSSIER DE PRESSE SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE

## 19ÈME ÉDITION CAMPAGNE NATIONALE DE LA PROMOTION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE.



Cérémonie placée sous la présidence du Ministre de la santé et développement social.  
**Mme Diéminatou SANGARÉ**

## THEME:

« LE SECTEUR PRIVÉ, LEVIER SÛR DE LUTTE CONTRE LA MORTALITÉ MATERNELLE À TRAVERS LA PLANIFICATION FAMILIALE »



# I. FAITS SAILLANTS SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE



## 1. FAITS SAILLANTS SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE:

La planification familiale (PF) est l'une des interventions les moins chères, les plus rentables et qui a l'impact le plus durable sur la santé et le développement. En effet, la planification familiale a de multiples avantages sur le développement que les autorités du Mali ont pris en compte depuis des décennies. C'est pourquoi le Mali s'est constamment engagé en faveur de la planification familiale aussi bien au niveau national qu'international pour réduire considérablement la mortalité maternelle, néonatale et infantile

## 2. QU'EST-CE QUE LA PLANIFICATION FAMILIALE ?

La planification familiale (PF) regroupe tous les moyens et tous les services qui permettent aux individus et aux couples de faire le nombre d'enfants voulu au moment voulu, en tenant compte de l'éthique de vie, des conditions de santé de la femme et des moyens disponibles.

Aujourd'hui, la planification familiale sert non seulement à espacer les naissances, mais aide également les couples infertiles à recouvrer, dans la mesure du possible, la fertilité. Des moyens modernes de contraception: le préservatif (masculin et féminin), de la pilule, des injectables, des implants et du dispositif intra utérin. Les soins de santé, le soutien, l'information et l'éducation liée à la santé sexuelle et reproductive sont autant de composantes de la planification familiale

## 3. QUELQUES INDICATEURS SANITAIRES ET SOCIOECONOMIQUES AU MALI

- Taux de prévalence contraceptive, méthodes modernes (TPCM) 18% en 2022 TRACK20
- Besoins satisfaits pour la contraception moderne 21% 2022 TRACK 20
- Pourcentage de femmes (mariées) dont le besoin de méthodes modernes de contraception est satisfait (24,1%) TRACK20 2022
- Taux de décès maternelle (325 décès pour 100000 naissances vivantes)
- Besoins non satisfaits en PF (21% ) TRACK20 2022
- Taux de mortalité infantile (51%) 2018 EDMS-VI
- Indice de fécondité (6,3 enfants par femme ) 2018 EDMS-VI
- Les indicateurs du cancer du col de l'utérus et du sein à rechercher (ONASR)

## 4. FACTEURS FAVORISANTS LES DÉCES MATERNELS ET INFANTILS

- La primiparité (premier accouchement)
- La multiparité, (plusieurs accouchements, plus 5)
- Les conditions socioéconomiques défavorables
- La grossesse à risque et le mauvais suivi de la grossesse



## 5. LES AVANTAGES DE LA PLANIFICATION FAMILIALE

Beaucoup de décès maternels et infantiles sont dus à la faible utilisation des services de santé de la reproduction en général et de la planification familiale en particulier.

La planification familiale contribue à l'amélioration de la santé de la femme et de l'enfant et à la réduction de la mortalité maternelle et infantile.

La planification familiale permet aux femmes de participer davantage à l'économie et facilite leur insertion sur le marché du travail.

Les femmes qui adhèrent à la planification familiale ont plus de chances de travailler, ce qui accroît leurs revenus et leur permet d'améliorer leur condition de vie et celle de leur famille.

Donner davantage d'autonomie aux femmes et aux jeunes filles – notamment en leur garantissant l'accès à des services de planification familiale – contribue à réduire fortement la pauvreté.

Rien qu'avec la planification familiale, on peut éviter les différentes causes de décès tout comme on peut lutter contre les grossesses trop nombreuses, trop rapprochées, trop précoces et trop tardives. Garantir et réaliser l'accès aux informations et aux services de la planification familiale aux femmes, aux jeunes filles, c'est :

Éliminer les 4 trop,

- Réduire le nombre de grossesses non désirées ;
- Réduire le nombre de femmes et de jeunes filles qui décèdent pendant la grossesse ou lors de l'accouchement
- Réduire la mortalité infantile;
- Réduire le nombre d'avortements pratiqués dans des conditions dangereuses.

## 6. LES FEMMES, PILIERS DE LA SOCIÉTÉ MALIENNE

Les femmes sont au cœur des équilibres familiaux, culturels, sanitaires et sociaux. A ce titre, **leur autonomisation est un facteur de paix et de progrès social, économique et environnemental.**

L'accès aux services de planification familiale leur permet d'accéder à la formation et au travail et de participer pleinement aux décisions politiques et économiques, pour le bien de la communauté et de la nation toute entière. D'où l'intérêt d'assurer l'accès des services de SR/PF aux communautés déplacées permettant de faciliter leur réintégration. La planification familiale contribue à l'accès et au maintien des filles à l'école et à leur bien-être et épanouissement futurs.

### DECIDEURS, QUE POUVEZ-VOUS FAIRE ?

#### **En tant que Parlementaires, vous pouvez :**

- Vulgariser la loi SR de 2002 numéro 02-044
- Soutenir la santé de reproduction (SR) et la planification familiale (PF) comme une priorité nationale
- Faire augmenter le montant de la ligne budgétaire SR/PF.

#### **En tant que membres du Gouvernement, vous pouvez :**

- Augmenter la dotation de la ligne budgétaire SR/PF,
- Garantir aux femmes, aux hommes et aux jeunes l'accès aux services SR/PF.
- Suivre l'application effective des engagements nationaux et internationaux.

#### **En tant que Leaders communautaires/religieux, vous pouvez :**

- Appuyer les activités de la planification familiale dans vos plans de développement pour améliorer la santé et le bien-être de vos populations
- Participer à la mise en œuvre du plan d'action national de planification familiale du Mali
- Animer des cadres d'échanges avec les communautés/ fidèles sur le lien entre la PF et le bien-être familial.

## II. CE QUE LES MEDIAS PEUVENT FAIRE POUR PROMOUVOIR LA PLANIFICATION FAMILIALE AU MALI

En tant qu'homme de médias, vous jouez un rôle clé dans la détermination des questions d'actualité les plus importantes et dans la prise de décisions relatives aux informations à publier ou à diffuser.



**Vous informerez le grand public et les décideurs des engagements et des projets du Gouvernement sur la Santé de la Reproduction et de la Planification Familiale. Parce que vous portez la parole et les préoccupations de la communauté, vous pouvez influencer les décideurs.**



### La PF peut compter sur vous pour :

- Couvrir les succès et les leçons apprises du programme de planification familiale au Mali et notamment la présentation de méthodes contraceptives ainsi que des progrès réalisés en terme de qualité et d'extension des services et de la couverture.
- Interviewer les femmes qui déclarent avoir besoin de planification familiale, mais n'utilisent aucune méthode contraceptive. Les besoins non satisfaits en PF sont estimés à 24% (EDSM VI 2018). Expliquer les raisons de cette situation.
- Envisager des interviews avec les maris de ces femmes afin de recueillir leurs opinions sur l'usage de la planification familiale, ou inviter des femmes ayant recours à la planification familiale à s'exprimer sur les avantages qu'elle représente.
- Envisager des interviews avec les responsables pour faire la lumière sur les projets et programmes qui soutiennent la SR/PF en faveur des personnes déplacées
- Raconter comment la PF a transformé la vie d'un individu ou d'une famille. Montrer comment les avantages offerts par la planification familiale peuvent sauver la vie des mères et des enfants, permettent de lutter contre le VIH/sida

- Interviewer les décideurs soutenant la planification familiale, des gestionnaires de programmes de planification familiale, des spécialistes de la santé, des défenseurs de la planification familiale, des leaders de groupes de jeunes, ainsi que des adolescents préoccupés par les questions de santé sexuelle et reproductive.

- Interviewer des jeunes sur la planification familiale et les options des services de planification familiale proposées par les centres de santé.

- Organiser des débats télévisés, des panels de discussion, des fora sur les questions relatives à la planification familiale

- Montrer comment le dividende démographique est facteur de développement.

- Montrer les relations possibles entre la PF et les traditions

- Montrer les relations possibles entre la PF et la religion.

- Montrer les relations possibles entre la PF et l'éducation

- Poursuivre les échanges professionnels sur la PF dans les réseaux existants de journalistes centrés sur les questions de population, sur la planification familiale et la santé de la reproduction.

- Faire discuter des questions PF et rumeurs.

- Soutenir les projets et programmes SR/PF en faveur des personnes déplacées en situation d'urgence.

- Inclure la planification familiale dans la couverture d'événements médiatiques tels que la journée mondiale de la population, la journée internationale de la femme ou la journée mondiale de la santé.

- Couvrir les traités et les conventions internationales liés à la planification familiale qui ont été soutenus par le pays. Expliquer ces traités et conventions liés à la planification familiale en montrant leur importance.



# III. COMMUNIQUE DE PRESSE



**Sous la présidence du Ministre de la santé et développement social**  
**la 19ème Édition de la campagne nationale de promotion de la planification familiale se déroulera du 4 mai au 3 juin 2023 sur toute l'étendue du pays.**  
**À travers le thème suivant : « Le secteur privé, levier sûr de lutte contre la mortalité maternelle à travers la planification familiale »**

**La cérémonie de lancement officiel de la campagne, présidée par Mme le Ministre de la santé et du développement social, aura lieu le 4 Mai 2023 à Korofina , en commune I du District de Bamako Le lancement de la campagne dans les régions sera synchronisé avec celui du niveau National sous la présidence des Gouverneurs de régions.**

**Thème de la campagne: « Le secteur privé, levier sûr de lutte contre la mortalité maternelle à travers la planification familiale »**

La 19ème Édition de la campagne nationale en faveur de la promotion de la planification familiale couplée au dépistage du col de l'utérus et du sein, se déroulera du 4 mai au 3 juin 2023 sur l'ensemble du territoire national.

Cette année la campagne nationale de promotion de la planification familiale s'intéressera particulièrement à l'atteinte des Objectifs , pendant un mois, à toucher 4 000 000 personnes touchées par les activités de communications et de sensibilisation ;  
450 620 Utilisateurs des méthodes modernes PF sont recrutés ;  
135 186 nouveaux utilisateurs de PF pour les méthodes de longue durée d'action sont recrutés ;  
40 000 femmes éligibles ont bénéficié du dépistage des cancers du col utérin et du sein ;  
Le recrutement de ces utilisateurs de produits PF contribuera à l'atteinte de l'objectif de 30 % de taux prévalence contraceptive (TPC) d'ici 2024

La campagne mettra l'accent sur des actions innovantes et l'accessibilité des Méthodes contraceptives par des stratégies mobile gratuites vers les populations pour booster l'offre et la demande.

La conséquence directe de cette faible prévalence est l'accroissement rapide de la population du pays (3,6 % par an). Une attention particulière accordée aux zones à faible prévalence contraceptive :  
Cette phase concernera toutes les régions du Mali et le District de Bamako.  
Une phase intensive sera organisée à Bamako et dans les 300 aires de santé à indicateurs faibles. Cette dernière impliquera les cliniques et officines privées, les maternités des garnisons, les CSREF de Bamako Kati et Kalaban coro, les hopitaux et les cabinets/cliniques PROFAM avec l'appui des partenaires techniques et financiers locaux.



La planification familiale (PF) est l'une des interventions les moins chères, les plus rentables et qui a l'impact le plus durable sur la santé et le développement. En effet, la planification familiale a de multiples avantages sur le développement que les autorités du Mali ont pris en compte depuis des décennies. C'est pourquoi le Mali s'est constamment engagé en faveur de la planification familiale aussi bien au niveau national qu'international à réduire considérablement la mortalité maternelle, néonatale et infantile. Bien que l'utilisation de la planification familiale augmente dans la majorité des pays en développement, l'Afrique de l'Ouest reste à la traîne. Le taux de fécondité dans les pays francophones de la région restent élevés avec une moyenne de 5,5 naissances par femme. Ces pays ont par conséquent la croissance démographique la plus rapide au monde (2,96%). Plus de 64% de la population ouest-africaine a moins de 24 ans et le taux de grossesse chez les adolescentes est deux fois plus élevé que la moyenne mondiale. Plus d'une fille sur 10 âgée de 15 à 19 ans a déjà accouché. Sur le plan sanitaire, ces pays affichent également les taux de mortalité maternelle, néonatale et infantile parmi les plus élevés au monde. Avec 6.3 enfants par femme, le Mali fait partie des pays qui ont les niveaux de fécondité les plus élevés au monde. Cette forte fécondité s'explique par une faible utilisation de la contraception, 18% 2022 selon TRACK 20, les besoins non satisfaits en PF restent élevés avec 24%.

Depuis 2005, la campagne nationale est organisée chaque année pour renforcer l'offre et la demande des services de planification familiale. Cette 19ème Edition, organisée par le Ministère de la Santé et du développement social à travers l'Office National de la Santé de la Reproduction (ONASR) est soutenue par les Ministères de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, de l'Education Nationale, de l'Administration Territoriale, du Développement Rural, des Finances, de la Jeunesse, de la Défense et de la Sécurité. La campagne aura comme effet, une plus grande mobilisation dans les secteurs formel et informel qui seront largement informés sur la PF ainsi que la disponibilité effective des services aussi bien pour les femmes que pour les hommes de tous les secteurs de développement, particulièrement le secteur privé, ainsi que de nombreux partenaires techniques et financiers internationaux.



## IV. ENGAGEMENTS NATIONAUX DU MALI



**Dans le partenariat de Ouagadougou, le gouvernement du Mali a pris un certain nombre d'engagements qui sont les suivants :**

### A. Engagements Politiques et Stratégiques

1. Disséminer la loi de la Santé de la Reproduction élaborée depuis 2002 ;
2. Faire un plaidoyer au plus haut niveau de l'Etat (Chef de l'Etat, Première Dame, Premier Ministre, Présidents des institutions, Ministres, leaders communautaires, religieux et traditionnels) en faveur de la Santé de la Reproduction et de la Planification Familiale comme priorité de développement ;
3. Poursuivre et renforcer les campagnes nationales de promotion de la planification familiale institutionnalisées depuis 2005 sous l'égide du Premier Ministre
4. Revoir à la hausse le TPCm de 17% (source Track 20, 2020) à 40% à l'horizon 2030
5. Réduire de 20% pour les (15 à 19 ans) et 22% pour les (20–24ans) en 2018 à 13% pour les (15 à 19 ans) et 15% pour les (20–24 ans) en 2025 les besoins non satisfaits en matière de SSR/PF chez les adolescents et les jeunes
6. Garantir l'accès à tous aux produits contraceptifs y compris en situation de crise d'ici à 2030
7. Assurer la continuité des services de SR/PF et de SRAJ en situation d'urgence

### B. Engagements financiers

8. Financer annuellement au moins 20% des besoins d'achats en produits contraceptifs sur le budget de l'Etat jusqu'en 2025
9. Améliorer le niveau de mobilisation des ressources de l'Etat et des partenaires allouées aux activités de la santé de la reproduction/ planification familiale.
10. Diversifier les sources de financement des activités de la Santé de la Reproduction/Planification Familiale, en mobilisant notamment le secteur privé à travers des stratégies novatrices.
11. Renforcer les mécanismes de gestion transparente et de redevabilité

### C. Engagements programmatiques

12. Intégrer la SR/PF dans toutes les politiques et cadres stratégiques du domaine (population et développement) au Mali
13. Assurer la disponibilité et l'accessibilité des produits contraceptifs sur toute l'étendue du territoire
14. Renforcer les activités de communication pour le changement de comportement autour de la planification familiale ciblant davantage les jeunes, les femmes et les hommes des milieux urbain, périurbain et rural
15. Renforcer le partenariat avec tous les acteurs autour de la mise en œuvre du plan d'action national PF : secteur privé, société civile, organisations professionnelles.
16. Veiller au suivi régulier de la mise en œuvre du Plan d'Action National PF à un très haut niveau décisionnel (Ministre).



## V. LES MESSAGES A INTERET MEDIATIQUE SUR LA PLANIFICATION FAMILIALE



La planification familiale présente un intérêt médiatique. Au sens large, la planification familiale contribue au bien-être de la communauté et des familles. Son adoption généralisée peut influencer sur le rythme de développement national à travers le dividende démographique. Plus concrètement, la planification familiale contribue à améliorer le statut des femmes, ainsi que la santé des femmes et des enfants et à responsabiliser davantage les hommes.

### 1 - La planification familiale sauve des vies :

Bien que la grossesse et l'accouchement soient des phénomènes naturels, de nombreuses grossesses posent de sérieux risques pour la santé des mères et de leurs enfants. En encourageant l'espacement des naissances, les journalistes contribueront à la survie et à l'amélioration de la santé des femmes et des enfants.

### 2 - La planification familiale réduit le nombre d'avortements :

La planification familiale réduit le nombre de grossesses non désirées qui aboutissent très souvent à des avortements spontanés surtout chez les adolescentes.

### 3 - La planification familiale aide à prévenir le VIH/sida :

L'intégration de la planification familiale au sein des services de lutte contre le VIH/sida contribue à éviter les grossesses non désirées et, par conséquent, à réduire le nombre de bébés séropositifs et le nombre d'orphelins potentiels.

### 4 - La planification familiale responsabilise les femmes :

La planification familiale permet aux individus et aux couples d'avoir le nombre d'enfants qu'ils veulent, d'espacer les naissances de leurs enfants et de choisir le moment de les avoir.

### 5 - La planification familiale réduit le nombre de grossesses ainsi que les infections sexuellement transmissibles chez les adolescents/jeunes :

En soutenant l'éducation sexuelle y compris des messages favorisant l'abstinence et l'usage des préservatifs ainsi que des services de planification familiale pour les adolescents qui en ont besoin, les leaders pourront promouvoir la santé et le bien-être des adolescents/jeunes.

### 6 - La planification familiale améliore la nutrition, la santé, la situation économique des familles et l'éducation des enfants :

Les naissances trop rapprochées et trop fréquentes sont liées à la pauvreté. Les familles nombreuses et pauvres ne peuvent généralement pas se permettre de scolariser tous les enfants. L'augmentation de l'intervalle entre les naissances et la réduction de la taille des familles aideront les décideurs à atteindre les objectifs de la nation en termes de santé, d'économie et d'éducation.

### 7 - La planification familiale est sûre

La contraception est l'un des domaines ayant fait l'objet du plus grand nombre de recherches médicales au cours du temps et bien que certaines méthodes peuvent ne pas être adaptées pour certains utilisateurs ou certaines utilisatrices, elles sont sûres pour une large majorité d'entre eux.

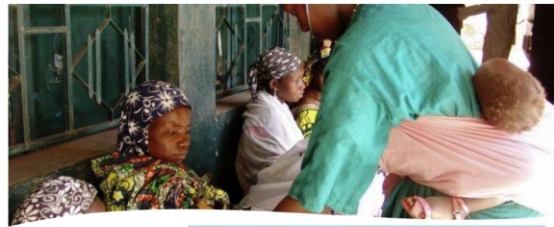
### 8 - Le dividende démographique est un facteur de développement

L'on entend par dividende démographique la croissance économique résultant de l'évolution de la pyramide des âges de la population d'un pays. Un dividende démographique survient lorsque la baisse du taux de natalité entraîne des changements dans la distribution par âge d'une population ; ce qui signifie que moins d'investissements sont nécessaires pour répondre aux besoins des groupes les plus jeunes et que les adultes sont relativement plus nombreux dans la population des personnes actives. Ce phénomène crée une opportunité de croissance économique et de développement humain plus rapide pour un pays, sachant que plus de ressources sont disponibles pour être investies dans le développement économique et bien-être familial.

# L'OFFICE NATIONAL DE LA SANTE DE LA REPRODUCTION

Créé par l'ordonnance 014/P-RM du 03 Avril 2020 et le décret 0194 014/P-RM du 03 avril 2020

Dr Ben Moulaye,  
19 Novembre 2021



## Pourquoi la création de l'ONASR?(1/2)

- La place de la SR dans la Déclaration de la Politique sectorielle de Santé et de Population du 15 décembre 1990 mise à jour le 28 Mars 2014
- la Loi n° 02-044 du 24 juin 2002 relative à la santé de la reproduction (SR) ;
- Le Programme de prise en charge gratuite de la planification familiale, de la santé des femmes enceintes, des personnes âgées et des enfants de moins de cinq (5) ans, 2007
- Les recommandations fortes des différentes évaluations du système de santé et des états généraux sur la Santé à l'endroit de la santé de la mère et l'enfant ;
- les engagements nationaux et internationaux (OAS 2006, FP2020 et PO 2017)



## Pourquoi la création de l'ONASR?(2/2)

Selon l'EDSM-VI 2018

- Le ratio de la mortalité maternelle : 325 pour 100 000 naissances vivantes (nv) ;
- Le taux de la mortalité néonatale est de 33 pour mille nv ;
- Le taux de la mortalité infantile : 54 pour mille nv ;
- Le taux de la mortalité infanto-juvénile : 101 pour mille nv ;
- La prévalence contraceptive est 17% dont 18% pour les méthodes modernes contre 1% pour les traditionnelles ;
- Le besoin non satisfait en matière d'espacement des naissances : 24% ;
- L'indice synthétique de fécondité : 6,3 enfants par femme.
- Selon les statistiques, environ 40 % des femmes déplacées dans différents contextes souhaitent éviter une grossesse. Pourtant, les incidents de viol et autres VBG augmentent lors des crises de facto les femmes et les jeunes filles sont les plus touchées.

## Pourquoi un organisme personnalisé

- Renforcer la coordination à tous les niveaux
- Permettre une mobilisation financière avec les partenaires et une création d'un fond propre (centre de formation, centre de recherche, Over ad et à travers le fond de lutte contre la mortalité maternelle)
- Rassurer les partenaires avec une célérité dans les signatures des accords et les audits financiers avec un instrument financier autonome
- Répondre aux besoins de personnel qualifié
- Se baser sur des évidences pour améliorer nos stratégies d'intervention

## Notre vision



« Un Mali où les besoins en santé sexuelle et reproductive des femmes, des adolescent(e)s et jeunes y compris les couches vulnérables, sont pris en charge avec un accès à l'information et à une offre de services abordables et de qualité sur toute l'étendu du territoire national, dans le respect des droits humains »

## Notre rôle

- Coordonner toutes les actions liées à la santé de la reproduction ;
- Promouvoir les soins préventifs, curatifs et promotionnels en Santé de la Reproduction ;
- Procéder à toutes les recherches et études liées à la santé de la reproduction ;
- Contribuer à la formation et à l'information scientifique et technique sur la santé de reproduction ;
- Contribuer à améliorer l'enseignement de la santé de la reproduction.
- Assurer la communication sur la santé de la reproduction ;
- Collecter, produire et diffuser la documentation en santé de la reproduction ;
- Créer et gérer une banque de données sur les problèmes relatifs à la santé de la reproduction ;
- Assurer le suivi et l'évaluation des activités menées en matière de santé de la reproduction ;

## Notre approche

La mise en œuvre de la politique SR à travers une approche basée sur:

- les résultats (Financement Basé sur les résultats ...)
- l'évidence
- la transparence dans la gestion financière
- la capitalisation, documentation et mise à échelle des bonnes pratiques
- l'équité

## Notre objectif

Atteindre les trois zéros

- Zéro (0) décès maternel évitable
- Zéro (0) besoins non satisfaits
- Zéro (0) VBG



## Gouvernance de l'ONASR

- Un Conseil d'Administration
- Une Direction générale (Un Directeur général, un Directeur général adjoint et cinq (5) Chefs de départements administratifs et techniques) et les centres spécialisés ( de communication et audiovisuel, de recherche, de formation, de documentation des bonnes pratiques et des centres mère-adolescents et jeunes)
- Un Comité scientifique et technique
- Un Comité de gestion
- Un Comité d'éthique

## Qui sont nos partenaires?



- **Au niveau public:**
  - toutes les structures centrales, rattachées et décentralisées dont DGSHP, CPS, CNIACS, INSP, DPM; PPM, DNP, MPFEFF, MIS
- **Au niveau communautaire:** FNASCOM, les Organisations Non Gouvernementales locales et internationales, les associations de la société Civile
- **Partenaires Techniques Financiers:** OMS, UNFPA, UNICEF, USAID, Banque Mondiale, Canada, Pays-Bas, Coopération Espagnole et Britannique, AFD, les fondations